

437810-2026 - Mise en concurrence

France – Bancs d'essai – Développement, réalisation et MCO de trois bancs de positionnement angulaire de hautes précisions, dont un est couplé à une enceinte climatique et prestations associées.

OJ S 120/2026 25/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Adresse électronique: dga-s2a-achats-bruz.contact.fct@intradef.gouv.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Développement, réalisation et MCO de trois bancs de positionnement angulaire de hautes précisions, dont un est couplé à une enceinte climatique et prestations associées.

Description: Dans le cadre d'essai ou d'expertises de capteurs inertiels de type accéléromètres, le centre DGA MI est amené à évaluer les performances des accéléromètres pour des programmes d'armement. Les évaluations suivent des normes strictes et nécessitent une orientation précise des accéléromètres par rapport au champ de pesanteur local, ainsi qu'une calibration en fonction de la température. Face à l'obsolescence des moyens actuels, le marché prévoit l'acquisition de trois bancs de positionnement hautes performances pour améliorer la précision des évaluations et garantir la sécurité et la disponibilité des systèmes. Le marché est alloti et comprend deux lots:

Lot n°1: Le développement et la réalisation de 2 exemplaires d'un banc de positionnement angulaire de hautes précisions pour s'adapter aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI. Pour le lot n°1, le marché comporte une tranche optionnelle selon les modalités qui seront explicitées dans le dossier de consultation. Les prestations faisant l'objet de cette tranche optionnelle sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme. L'acheteur se réserve le droit de ne pas affermir cette tranche. Le lot n°1 comprend des prestations de transfert de compétence et de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) pour chaque tranche et d'une durée de 4 ans.

Lot n°2 : Le développement et la réalisation d'un banc de positionnement hautes précisions couplé à une enceinte climatique (chaud froid contrôlé en hygrométrie) s'adaptant aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI. Le lot n°2 comprend des prestations de transfert de compétence et de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) pour 4 ans.

Il s'agit d'un marché de défense et de sécurité. Le marché est un marché ordinaire soumis à la procédure formalisée avec négociation, en application des articles L 2313-1 et L 2313-5, L 2324-1, 2324-3, R 2324-1, R 2324-3, R 2361-1, R 2361-8 à R 2361-12 du code de la

commande publique.

Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est 27/07/2026 15H00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.

Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché et pour chacun des lots, plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent.

Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société.

La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Identifiant de la procédure: 31d91980-5fbc-4c66-b992-041fb520062f

Identifiant interne: 2500078MIBRZ

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

Les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner conformes à l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (annexe 4 du CCP), ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Si leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stade de l'attribution ou au titre d'autres consultations, en

fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière temporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34328100 Bancs d'essai

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Direction Générale de l'Armement - Maîtrise de l'Information La Roche Marguerite route de Laillé

Ville: BRUZ

Code postal: 35170

Subdivision pays (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes: la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. La référence de l'avis est PB2500078MIBRZ. Le DCE sera accessible sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1.

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement. S'agissant d'un marché alloti, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent.

Une déclaration sur l'honneur doit être fournie précisant que le candidat/chaque membre du groupement est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, signée d'une personne habilitée à engager la société (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Le développement, la réalisation et MCO de 2 exemplaires d'un banc de positionnement angulaire de hautes précisions pour s'adapter aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI.

Description: Le lot n°1 comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle et les principales opérations consistent à :

Tranche ferme: Développer et réaliser un exemplaire d'un banc de positionnement angulaire de hautes précisions pour s'adapter aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI et réaliser les opérations de maintien en condition opérationnelle pendant 4 ans.

Tranche optionnelle n°1: Développer et réaliser un exemplaire d'un banc de positionnement angulaire de hautes précisions pour s'adapter aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI et réaliser les opérations de maintien en condition opérationnelle pendant 4 ans.

Identifiant interne: Lot n°1- 2026BZ0315

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34328100 Bancs d'essai

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Direction Générale de l'Armement - Maîtrise de l'Information - La Roche Marguerite route de Laillé

Ville: BRUZ

Code postal: 35170

Subdivision pays (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 84 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni. Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants doit être fourni : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Dispositions générales relatives aux groupements pour les capacités ci-dessus et ci-dessous: En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Dispositions générales relatives aux sous-traitants : Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus, il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié, et doit être signée du cotraitant / sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'

article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux - leur nom; -la nature des prestations qui seront sous-traitées ; -une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(s) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats [notamment en termes de capacités techniques, financières définies dans le présent avis].

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C1: Capacités à concevoir et intégrer, dans le respect des normes européennes et de la directive machines, des moyens d'essais type plates-formes stabilisées ou simulateurs de mouvements angulaires mono ou multiaxes de très grande précision de positionnement (maîtrise de la seconde d'arc), pour le test de capteurs et de systèmes de navigation inertiels. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C2: Capacité à réaliser des caractérisations et vérifications des spécifications techniques (géométrie, fonctionnalités, dynamique, ...) nécessaires pour garantir le fonctionnement nominal et la performance des moyens d'essais issus de la compétence C1. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C3: Capacités d'assurer l'ensemble des opérations de maintenance à titre préventif et correctif, pour la disponibilité des moyens d'essais issus de la compétence C1. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C4: Capacité de réaliser une installation, clef en main, des moyens d'essais

issus de la compétence C1 sur site client. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère: Sécurité de l'approvisionnement

Description du critère de sélection: En application de l'article L.2342-2 du CCP, le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des capacités C2, C3 et C4 évoquées précédemment au sein de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen.

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site. Le projet de marché est sensible, conformément aux dispositions de l'IGI et de l'IM précitées. En raison du caractère sensible du marché, les personnels (notamment du titulaire, d'un sous-traitant ou tout autre opérateur économique) devant exécuter le marché sur site du ministère des Armées, feront l'objet d'une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté sur la base d'informations préalablement transmises à l'administration.

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 27/07/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: La forme du groupement n'est pas imposée.
Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Facturation électronique: Requise

Arrangement financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-10, R2391-16 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Tribunal administratif chargé des recours est: Tribunal administratif de Rennes (France)- Adresse postale: Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 - 35044 RENNES -Cedex- FRANCE- Téléphone +33 223212828- Email: greffe.tarennes@juradm.fr- Adresse internet URL <http://rennes.tribunaladministratif.fr>. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause: un référé précontractuel (art.L.5511et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat; un référé contractuel (art.L.55113 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4avr.2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Le développement, la réalisation et MCO d'un banc de positionnement angulaire de hautes précisions couplé à une enceinte climatique (chaud froid contrôlé en hygrométrie) pour s'adapter aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI.

Description: Les principales opérations du lot n°2 consistent à : - développer et réaliser un banc de positionnement angulaire de hautes précisions pour s'adapter aux interfaces spécifiques du laboratoire Accélérométrie de DGA MI; - fournir une enceinte climatique; - réaliser le couplage entre le banc de positionnement et l'enceinte climatique (développement et réalisation d'interfaces mécaniques); - réaliser les opérations de maintien en condition opérationnelle pendant 4 ans de l'ensemble composé du banc de positionnement et de l'enceinte climatique.

Identifiant interne: Lot n°2- 2026BZ0316

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34328100 Bancs d'essai

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Direction Générale de l'Armement - Maîtrise de l'Information - La Roche Marguerite route de Laillé

Ville: BRUZ

Code postal: 35170

Subdivision pays (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 72 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants doit être fourni : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas

complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Dispositions générales relatives aux groupements pour les capacités ci-dessus et ci-dessous: En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Dispositions générales relatives aux sous-traitants : Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus, il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié, et doit être signée du cotraitant / sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doit(vent) être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux - leur nom; - la nature des prestations qui seront sous-traitées ; - une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(s) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doit(vent) être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats [notamment en termes de capacités techniques, financières définies dans le présent avis].

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C1: Capacités à concevoir et intégrer, dans le respect des normes européennes et de la directive machines, des moyens d'essais type plates-formes stabilisées ou simulateurs de mouvements angulaires mono ou multiaxes de grande précision de positionnement, pour le test de capteurs et de systèmes de navigation inertiels en environnement thermique maîtrisé. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et

réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C2: Capacité à réaliser des caractérisations et vérifications des spécifications techniques (géométrie, fonctionnalités, dynamique, rampe, palier de température...) nécessaires pour garantir le fonctionnement nominal et la performance des moyens d'essais issus de la compétence C1. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C3: Capacités d'assurer l'ensemble des opérations de maintenance à titre préventif et correctif, pour la disponibilité des moyens d'essais issus de la compétence C1. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la capacité suivante: C4: Capacité de réaliser une installation, clef en main, des moyens d'essais issus de la compétence C1 sur site client. Cela devra être prouvé au moyen d'une liste des prestations similaires à celles du marché pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne, et réalisées au cours des trois dernières années, en indiquant la nature du projet, le montant, la date de réalisation et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère: Sécurité de l'approvisionnement

Description du critère de sélection: En application de l'article L.2342-2 du CCP, le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des capacités C2, C3 et C4 évoquées précédemment au sein de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen.

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un

terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site. Le projet de marché est sensible, conformément aux dispositions de l'IGI et de l'IM précitées. En raison du caractère sensible du marché, les personnels (notamment du titulaire, d'un sous-traitant ou tout autre opérateur économique) devant exécuter le marché sur site du ministère des Armées, feront l'objet d'une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté sur la base d'informations préalablement transmises à l'administration.

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 28/07/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: La forme du groupement n'est pas imposée.

Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Facturation électronique: Requise

Arrangement financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-16 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. . Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Tribunal administratif chargé des recours est: Tribunal administratif de Rennes (France)- Adresse postale: Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 - 35044 RENNES -Cedex- FRANCE- Téléphone +33 223212828- Email: greffe.tarennes@juradm.fr- Adresse internet URL <http://rennes.tribunaladministratif.fr>. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause: un référé précontractuel (art.L.5511et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat; un référé contractuel (art.L.55113 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4avr.2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement
Département: DA BRUZ

Adresse postale: Direction Générale de l'Armement - Maîtrise de l'Information La Roche Marguerite BP 7

Ville: RENNES CEDEX

Code postal: 35998

Subdivision pays (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

Point de contact: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Adresse électronique: dga-s2a-achats-bruz.contact.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: fe065be5-f96f-4ada-b207-1a8f429d88a7 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 18

Date d'envoi de l'avis: 23/06/2026 09:00:10 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 437810-2026

Numéro de publication au JO S: 120/2026

Date de publication: 25/06/2026